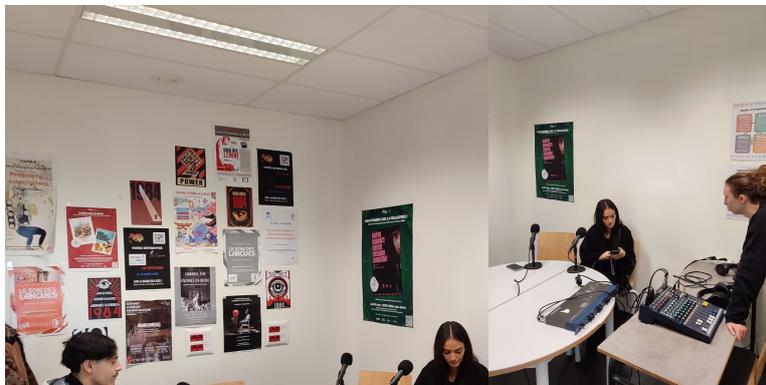

PODCAST – ANALYSE D'UN PROCES EN ETLV

Mmes Specty et Borel – 10/03/2025

Introduction

Nous souhaitons mettre en lumière un travail réalisé par nos élèves de Terminale STMG, du lycée H. D'Urfé à St Etienne.

Ce travail lie leurs connaissances en droit et la pratique en langue anglaise dans le cadre des cours d'ETLV.



Enregistrements Webradio Lycée H.d'Urfé

I. Le podcast en ETLV

A. Analyse d'un procès en anglais

1. Déroulement de l'activité et utilisation d'outils

Sous forme de projet de 5 semaines, les élèves sont amenés à analyser un procès de leur choix, puis en respectant la contrainte temps de 3mn, ils doivent enregistrer et faire le montage d'un podcast.

Pour cela, ils devront utiliser :

- Une fiche d'activité récapitulant les étapes de l'étude est distribuée, en lien avec leurs cours de droit et utile pour appréhender l'épreuve terminale.
- Un pad compilant les principaux journaux de presse en anglais (LaDigitale) est à disposition des élèves.
- Utilisation d'Audacity pour créer et monter le Podcast + Envoi pour tous les élèves via FranceTransfert.

2. Activité de prolongement pour les élèves volontaires

Afin de promouvoir le travail mené par les élèves au sein du lycée, les binômes volontaires (pas forcément les plus à l'aise en anglais) ont ensuite enregistré leur podcast sur la webradio du lycée. Ils ont ainsi pu découvrir une autre manière de communiquer et ont pu prendre confiance en eux.

Nous vous joignons le support d'activité, les captures d'écran des supports utilisés en cours d'ETLV, ainsi que le lien présentant l'enregistrement en radio.

- <https://radio-urfe.blog.ac-lyon.fr/2025/01/07/podcasts-des-eleves-de-terminale-stmg-explorent-des-proces-en-anglais/>

B. LES CONSIGNES DONNEES AUX ELEVES

👉 Travail à faire en groupe de 2 :

Après avoir choisi un procès,

1 - Collecter des informations sur les sites présents sur le pad LaDigitale puis plus largement sur Internet.

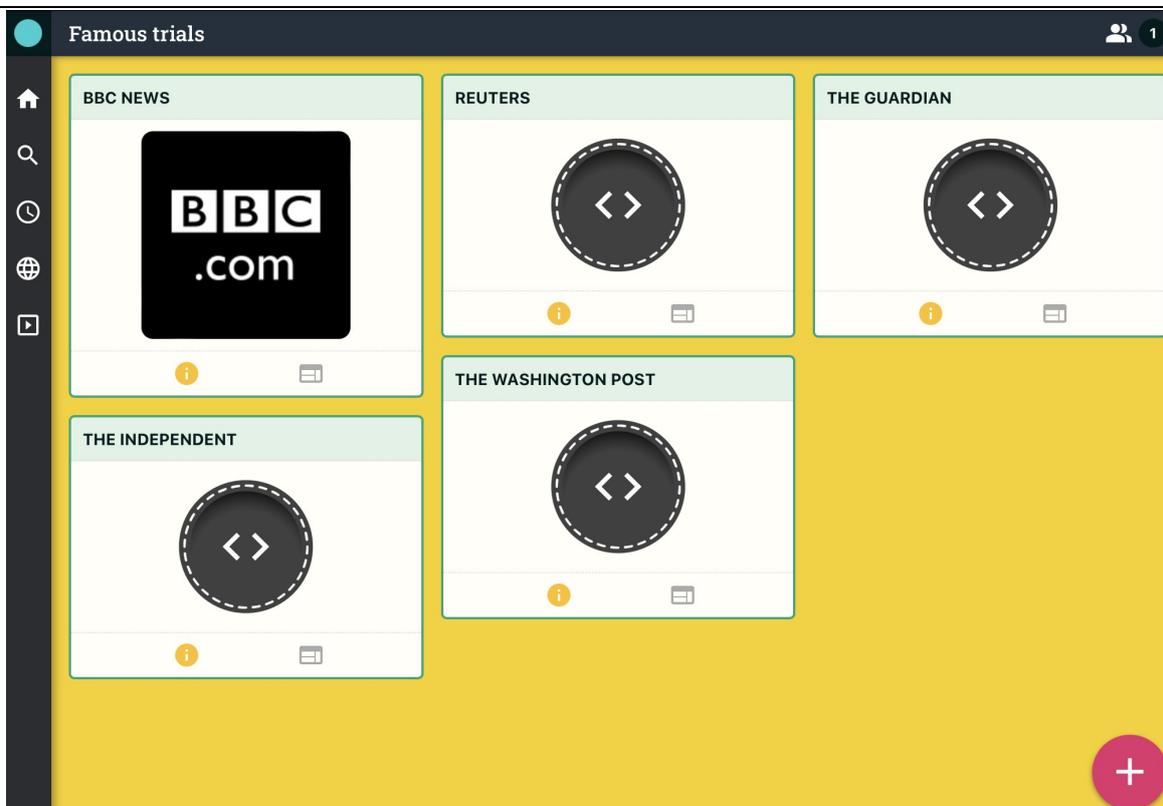
→ présenter la liste des sources

2 - Analyser le déroulement du procès :

<u>Qualifier</u>	* les Parties * les Faits * les chefs d'accusation * les dommages.
<u>Formuler</u>	la problématique (la ou les questions auxquelles les juges doivent répondre)
<u>Indiquer</u>	le tribunal saisi au premier degré. Justifier. Les autres juridictions saisies par la suite.
<u>Rechercher</u>	les règles juridiques sur lesquelles les tribunaux se sont appuyés
<u>Présenter</u>	les décisions (solutions) de chaque juridiction. Préciser leurs motifs.

3 - Enregistrer un podcast de 180 secondes « piles », en utilisant le logiciel de montage Audacity.

4 - Vous devrez restituer votre travail en utilisant France transfert.



Padlet

Helene Specty + 24 + un an

Les procès

Dura lex, sed lex - La loi est dure, mais c'est la loi.

Présentation

Présentation des procès

Consignes

- Qualifier
 - les Parties
 - les Faits
- les chefs d'accusation
- les dommages.

2. Formuler la problématique (la ou les questions auxquelles les juges doivent répondre)

3. Indiquer le tribunal saisi au premier degré. Justifier.

4. Indiquer les autres juridictions saisies par la suite.

5. Présenter les décisions (solutions) de chaque juridiction. Préciser leurs motifs.

Présentation d'un procès

Exemples de procès

france3-regions.francetvinfo.fr

Arbre centenaire - 35 000 euros d'amende

ouest-france.fr

Balcon effondré à Angers : le tribunal a tranché

Eva, Hafsa, Louison

Affaire Gaël Perdriau, Chantage à la vidéo intime

francetvinfo.fr

Chantage à la vidéo intime à Saint-Etienne : le maire Gaël Perdriau est mis en examen, on vous résume l'affaire dans laquelle l'élu est impliqué

QUALIFICATION

Les parties :

- Gaël Perdriau (auteur du dommage)
- Gilles Artigues (victime)

Les faits :

Gaël Perdriau a été accusé de chantage envers Gilles Artigues,

Tuana, Meryem

PROCÈS BOOBA ET KAARIS

ouest-france.fr

vice.com

Ce qu'il s'est vraiment passé au procès de Booba et Kaaris

YouTube **CE A FACE A LA BARRE**

Outhman, Maëly, Ediz

Affaire Jacqueline Sauvage (Outhman, Maëly Ediz)

justifit.fr

Grands procès marquants - Affaire Jacqueline Sauvage

Qualification des faits:

Les parties: Jacqueline sauvage (personne physique-auteur du dommage) et son époux Norbe Marot (personne physique-victime)

Les Faits: Jacqueline Sauvage accusée de meurtre sur son époux et est condamnée à 10 ans d'emprisonnement. Jacqueline Sauvage a été condamnée à dix ans de réclusion.